

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Benoit GENEIX à Farida LAÏD
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL RÉGIONAL AU TITRE DE
LA DÉMARCHE TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPOS-CV)**

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et notamment sa compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement [...] et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20170921-22 du 21 septembre 2017 décidant de s'engager dans la démarche TEPOS.

Considérant l'avis du Comité de Pilotage du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) réuni le 29 janvier 2019.

Le rapporteur rappelle au Conseil Communautaire qu'en articulation étroite avec son futur Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes a décidé en septembre 2017 de s'engager dans la démarche TEPOS-CV.

En 2019, il convient pour la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne d'engager les premières actions prévues dans le PCAET – dont celles liées à la réduction des consommations énergétiques et à la production d'énergie renouvelable relevant de la démarche TEPOS.

Elle peut, pour ce faire, bénéficier d'une subvention du Conseil régional de 100 000 € sur 3 ans pour financer :

- un poste en interne dédié la démarche TEPOS-CV,
- des prestations externes de sensibilisation et de communication, d'AMO et d'études techniques.

Le plan de financement de la candidature proposé est présenté en annexe.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Réaffirme** son engagement dans la démarche TEPOS,
- **Sollicite** une subvention de 100 000 € sur 3 ans auprès du Conseil régional, selon le plan de financement ci-joint,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 43	Représentés : 12	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

